

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,  
attribue le label EDUFORM  
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 06/07/2021

Au GRETA CFA Haute-Saône et Nord-Franche-Comté

de l'académie : Besançon  
Sis : 18 rue Edouard Belin  
70014 VESOUL

n° Siren : 197009053

n° Siret : 19700905300020

n° de Déclaration d'activité : 4370P001470

n° d'enregistrement : 06-07-21Q05

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront  
le 19/07/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur <sup>(1)</sup>.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur <sup>(2)</sup> et de la conformité du GRETA CFA Haute-Saône et Nord-Franche-Comté avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 20/07/2021 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°30 du 29/07/2021.

## Sites du périmètre de labellisation :

Collège Jean Bauhin - AUDINCOURT  
Collège André Bouloche - BART  
Collège Saint Exupéry - BEAUCOURT  
Collège Chateaudun - BELFORT  
Collège Arthur Rimbaud - BELFORT  
Collège Léonard de Vinci - BELFORT  
Collège Simone Signoret - BELFORT  
Collège Vauban - BELFORT  
Collège Anatole France - BETHONCOURT  
Collège Charles Masson - BLAMONT  
Collège Victor Schoelcher - CHAMPAGNEY  
Collège Gaston Ramon - DAMPIERRE SUR SALON  
Collège Mozart - DANJOUTIN  
Collège Paul Langevin - ETUPES  
Collège Duplessis-Deville - FAUCOGNEY ET LA MER  
Collège Louis Pergaud - FAVERNEY  
Collège des Combelles - FOUGEROLLES  
Collège Val de Rosemont - GIROMAGNY

Collège Delaunay - GRAY  
Collège Rome de l'Isle - GRAY  
Collège Raymond Gueux - GY  
Collège Pierre et Marie Curie - HERICOURT  
Collège Des Quatre Terres - HERIMONCOURT  
Collège Louis Pasteur - JUSSEY  
Collège Paul Elie Dubois- L'ISLE-SUR-LE-DOUBS  
Collège Albert Jacquard - LURE  
Collège Jean Rostand - LUXEUIL  
Collège J.P. Guyot - MANDEURE  
Collège Albert Mathiez - MARNAY  
Collège des Mille Etangs - MELISEY  
Collège Lou Blazer - MONTBELIARD  
Collège Guynerme - MONTBELIARD  
Collège Camille Claudel - MONTREUX LE CHÂTEAU  
Collège Lucie Aubrac - MORVILLARS  
Collège René Cassin - NOIDANS LES VESOUL  
Collège Jacques Prévost - PESMES

Collège Olympe de Gouges - PONT-DE-ROIDE  
Collège Jules Jeanneney - RIOZ  
Collège M. Coulluchi - ROUGEMONT LE CHÂTEAU  
Collège André Masson - SAINT LOUP SUR SEMOUSE  
Collège Château Rance - SCEY SUR SAONE  
Collège Les Hautes Vignes - SELONCOURT  
Collège Jouffroy d'Abbas - SOCHAUX  
Collège René Goscinny - VALDOIE  
Collège Les Bruyères - VALENTIGNEY  
Collège Charles Peguy - VAUVILLERS  
Collège Jacques Brel - VESOUL  
Collège Jean Macé - VESOUL  
Collège Jérôme - VESOUL  
Collège Louis Pergaud - VILLERSEXEL  
Collège Jean-Jacques Rousseau - VOUEAUCOURT  
GRETA site de Lure - LURE  
Lycée Condorcet - BELFORT  
Lycée Gustave Courbet - BELFORT

Lycée Jules Ferry - DELLE  
Lycée Henri Fertet - GRAY  
Lycée Louis Aragon - HERICOURT  
Lycée Bartholdi - LURE  
Lycée Georges Colomb - LURE  
Lycée Lumières - LUXEUIL LES BAINS  
Lycée Beauregard - LUXEUIL LES BAINS  
Lycée Cuvier - MONTBELIARD  
Lycée des Huisselets dont IFAP - MONTBELIARD/BETHONCOURT  
Lycée Germaine Tillon - MONTBELIARD  
Lycée Armand Peugeot - VALENTIGNEY  
Lycée Edouard Belin - VESOUL  
Lycée du Luxembourg - VESOUL  
Lycée Pontarcher - VESOUL  
Lycée des Haberges - VESOUL  
LGT Follereau dont IFAS - BELFORT  
LP Nelson Mandela - AUDINCOURT  
LP Des Métiers Denis Diderot - BAVILLIERS

Pour le ministre et par délégation  
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire  
et par délégation

La cheffe du service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique,  
adjointe au directeur général

  
Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

<sup>1</sup> Réglementation du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prorogation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

<sup>2</sup> Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-11 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

